

# ATELIER D'AIDE À LA RÉPARATION DES VÉLOS

L'atelier en 3 étapes :

- 1- **Je viens** à l'atelier avec ma bonne humeur et les éventuelles pièces de rechange
- 2- **Je répare** mon vélo avec l'aide des bénévoles et avec les outils mis à disposition
- 3- **Je m'implique** à mon tour dans la vie de l'association, si je le souhaite

FAQ :

- L'atelier c'est où et quand ?

Tous les mardis de 18h30 à 20h30 et le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10h à 12h au 41 rue Eugène Jacquet, à Lille.

- L'atelier est-il réservé aux adhérents de Droit au vélo ?

Oui, l'accès à l'atelier est **réservé aux adhérents de Droit au vélo**. Les adhérents sont invités à présenter leur carte d'adhérent à l'accueil, les non-adhérents peuvent adhérer sur place. L'adhésion permet l'accès à l'atelier, donne droit à des tarifs réduits chez les vélocistes, des tarifs réduits sur le marquage, les chasubles et les protège-sacs, et permet à l'adhérent de recevoir l'Heurovélo 4 fois par an.

- Faut-il réserver à l'avance ?

Non, il n'est pas nécessaire de réserver à l'avance.

- Pourrai-je y faire marquer mon vélo contre le vol ?

En principe oui, le **marquage** est possible ! Sauf cas exceptionnel : la machine est utilisée sur un autre événement, les bénévoles formés au marquage sont absents, etc. Plus d'info sur le marquage sur [bicycode.org](http://bicycode.org).

- Trouverai-je sur place des pièces de rechange ?

Pas forcément ! Un stock de petites pièces courantes vendues à prix coûtants existe : câbles de freins, de dérailleurs, gaines, ampoules... Pour les autres pièces nous pouvons vous en procurer certaines (pièces de récupération : chambre à air, patin de frein, rayons...) et sinon il faut les acheter vous même avant l'atelier.

- L'atelier vélo est-il en concurrence avec les réparateurs de cycles ?

Non, car contrairement aux vélocistes **nous ne réparons pas votre vélo à votre place mais non vous aidons à le réparer**.

- Suis-je obligé de m'impliquer à Droit au vélo ?

Non bien sûr, on ne peut pas vous y forcer si vous n'avez pas le temps ou si vous ne le souhaitez pas ! Simplement, **l'atelier vélo est basé sur le principe de l'échange de savoirs et de services** : ce sont des **bénévoles** qui prennent du temps sur leur temps libre pour vous dépanner. Nous trouvons normal de vous demander en retour de participer à la vie de l'association. Vous êtes libre de choisir ! Nous aider à ranger après l'atelier, faire un don à l'atelier est aussi considéré comme une forme d'implication.

- Pourrai-je laisser mon vélo dans le local, d'un atelier à l'autre ?

Non, malheureusement **le local n'est pas assez grand pour pouvoir y stocker les vélos des participants** à l'atelier. Merci de penser à prendre un antivol pour stationner vos vélos en cours de réparation sur les arceaux situés aux alentours du local.

- Je veux m'impliquer mais je ne sais pas quoi faire !

Facile ! Vous pouvez consulter pendant l'atelier vélo ou sur [droitauvelo.org](http://droitauvelo.org) le document « *M'impliquer à Droit au vélo* » qui liste toute une série de profils de bénévoles actifs. Vous pouvez aussi en discuter avec les bénévoles présents !